

**LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A L'EPREUVE DE LA  
« LIBRE CIRCULATION DE LA VIOLENCE »**

*Par:*

**DIUR KATOND**, *Professeur à la Faculté des Sciences Sociales, Université de Kinshasa*

**DIDIER IBWILAKWINGI EKOM**, *Assistant à la Faculté des Sciences Sociales, Université de Kinshasa*

**Introduction**

Le monde de l'après-guerre froide a mis fin au condominium américano-soviétique. L'une des conséquences de cette transformation est que les conflits qui, hier, étaient localisés et maîtrisés, semblent aujourd'hui se manifester à travers le phénomène de mondialisation. Celle-ci, mettant en péril la souveraineté des Etats, laisse aux acteurs non-étatiques une place importante dans le système international, jusqu'à faire dépendre de leur volonté l'avenir des peuples.

Pour faire face à ce phénomène qui met en évidence la compétitivité technico-économique, les sociétés multinationales, qui en constituent l'expression la plus explicative, recherchent de façon accrue de nouveaux marchés et une main-d'oeuvre moins coûteuse. Cette recherche se heurte au protectionnisme d'Etat qui n'a pas encore disparu malgré la prévalence de l'idéologie libre échangiste.

Il se crée ainsi souvent un conflit réel entre ces sociétés à la recherche des richesses faciles d'une part et les résistances nationales multiformes d'autre part.

Ces nouveaux maîtres du monde n'hésitent pas à fomenter des crises avec une architecture figolée menaçant parfois déclatement de grandes entités étatiques pourvu que leurs intérêts soient sauvegardés.

Il se dégage ainsi que le phénomène de mondialisation s'accompagne d'une violence qui est par ailleurs multiforme: conflits interétatiques, guerres civiles, guerres de succession ou de sécession, actes terroristes...

Face à ces réalités, on est tenté de se demander si la violence ne serait pas considérée, dans une économie mondialisée, comme une de ses conséquences logiques ou une de ses facettes et qu'elle ne peut que circuler librement comme les marchandises, les services, les idées... dont l'idéologie sous-jacente est le libéralisme intégral.

Si tel est le cas, on peut bien comprendre les difficultés de la communauté internationale à prévenir et à résoudre les problèmes liés à la violence internationale. Parce que celle-ci n'aura été que le résultat d'un nouveau "SENS" (la mondialisation), peut être moins humaniste, que le monde s'est donné et non sa privation comme le pense Zaki Laidi<sup>(1)</sup>.

Pour comprendre le sujet sous-étude, il nous semble rationnel de fixer le cheminement de notre propos en trois temps. D'abord déterminer les fondements de différentes violences, ensuite identifier les acteurs de celles-ci et enfin expliquer la circulation de la violence ainsi que les principes qui semblent la régir.

---

<sup>1</sup> Lire à ce propos Zaki Laidi, *Un monde privé de sens*.

## I. FONDEMENTS DE LA VIOLENCE

Nous entendons par violence toutes les formes d'oppression non seulement physique, mais aussi morale, culturelle, idéologique... entendu que l'homme est par nature violent.

La violence, comme souligné ci-haut, est multiforme et a plusieurs fondements. Ceux-ci s'expliquent mieux par la pauvreté, les injustices et le besoin de recherche de nouveaux équilibres politiques, économiques, stratégiques et idéologiques.

Passons en revue ces fondements de la violence.

### 1. La pauvreté

La pauvreté peut justifier la violence dans la mesure où elle rend conscients les Etats, les citoyens et les peuples concernés de la menace de leur disparition. Cela a pour conséquence le développement de la conscience collective dans la défense de leur identité et de leur existence pour susciter la sensibilité de la communauté internationale à leur situation.

On peut signaler à titre d'exemple les différentes actions violentes menées par les anti-mondialistes à chaque sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce, y compris le soutien de certaines forces des pays riches.

François Mitterrand déclarait : "L'accroissement de la pauvreté des pays du Sud me paraît comporter des risques de déséquilibre et de guerre plus graves que le problème atomique"<sup>(1)</sup>. La pauvreté a aujourd'hui tendance à se disséminer et à proliférer avec un écart de plus en plus croissant entre le Nord et le Sud.

L'effort de la communauté internationale devrait être fait, faute de supprimer la pauvreté à travers le monde, pour "mondialiser" le développement.

### 2 Les injustices

Au-delà du manque de justice sociale et distributive dans la plupart des Etats, on peut signaler aussi et surtout les injustices criantes de la communauté internationale dans la résolution de certains conflits, créant un sentiment de révolte dans le chef de ceux qui s'estiment lésés et pouvant susciter la violence à la longue.

Quelques exemples peuvent suffire pour rendre évidente cette réalité d'injustice.

Le premier cas, proche de nous dans l'espace et dans le temps, est celui de l'agression flagrante de la R.D.C. depuis le 2 août 1998 par la coalition ougando-rwando-burundaise qui ne sont en réalité que les relais des puissances étrangères et des entreprises transnationales.

En effet, ces Etats faisant prévaloir les velléités sécuritaires du reste prédatrices, le long de leurs frontières, occupent le territoire congolais à plus de 1000 km à son intérieur.

Ils y exploitent minerais, bois... Mais le Conseil de Sécurité ne s'est saisi du dossier que huit mois plus tard, soit le 9 avril 1999, avec la résolution 1234 qui par ailleurs ne qualifiait pas la présence de ces troupes comme étant une agression. Il a fallu attendre jusqu'à l'an 2000, malgré les violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, pour que la résolution 1304 soit prise ; encore que celle-ci pêchait par ses hésitations à envisager clairement l'application du chapitre VII de la charte des Nations Unies, l'agression s'étant révélée telle. Il se révèle ainsi que la communauté internationale reste juge et partie pour ne pas dire complice de cette situation.

Or, les esquives du Conseil de Sécurité qui consistaient à renvoyer aux Accords de Lusaka la résolution de la crise congolaise ne le démettaient pas de sa responsabilité principale et unique, en matière du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

A ce propos, Z'ahidi Ngoma soulignait : "... Le Conseil de Sécurité n'a-t-il pas manqué de faire preuve d'intransigeance en d'autres lieux, en énonçant ce qui semblait constituer pour

---

<sup>1</sup> François Mitterrand, cité par Attali, J., in *VERBATIM*, p. 761.

lui une règle de principe : à savoir, le fait qu'il se remette à des négociations entre les parties, ne confère pas à celles-ci le droit de transiger avec les principes fondamentaux qu'il a fixés pour le règlement du litige (Rés. 789 du 24 nov. 1992, par. 5)"<sup>(1)</sup>.

Le deuxième exemple, lié par comparaison au troisième, est mieux décrit par Alain Gresh lorsqu'il écrit : "Depuis 1991, les Etats Unis se sont installés dans une position d'hyper puissance unique et ont marginalisé, de fait, les Nations Unies. Ils avaient promis d'instaurer un "nouvel ordre international" plus juste au nom duquel ils ont conduit la guerre contre l'Irak. Mais en revanche, ils sont demeurés d'une scandaleuse partialité en faveur d'Israël, au détriment des droits des Palestiniens" <sup>(2)</sup>.

S'il est vrai que le Conseil de Sécurité s'est totalement investi en termes de résolutions et d'actions pour mettre fin à l'agression irakienne contre le Koweït et ce, favorablement à leurs intérêts, il ne reste pas moins vrai que ses résolutions contre Israël sont restées lettre morte et que les sanctions contre l'Irak n'ont fait qu'appauvrir les innocents. En réalité, ce sont les U.S.A. qui, manipulant l'ONU (Conseil de Sécurité), exercent cette violence et c'est ce qui peut entre autres expliquer la réaction et le sentiment d'injustice que proclame Oussama Ben Laden lorsqu'il déclare : "Les U.S.A. ne vivront jamais en paix tant que je serai vivant". Cette violence devient ipso facto orientée, dirigée clairement et nommément contre les USA et leurs alliés.

Un dernier exemple, économique, est celui de la cassure totale entre le Nord et le Sud. Si la revendication du nouvel ordre international est toujours suscitée par le souci de parvenir à une certaine justice internationale, c'est parce qu'il est scandaleux de constater que le 1/4 que constituent les Etats développés détient plus de 80 % de la richesse mondiale et que les 20 % sont destinés aux 3/4 d'Etats sous-développés. Plus grave encore, les matières premières achetées à des prix presque nuls sont transformées et vendues quatre fois plus cher à ces Etats.

### 3. Recherche de nouveaux équilibres

La fin du conflit Est-Ouest, nous l'avons dit, a mis en branle les équilibres fondamentaux tant politiques, économiques que stratégiques.

Dans le premier cas, c'est-à-dire l'équilibre politique et idéologique, il s'agit de mettre en place des pouvoirs qui ont compris que la démocratie et le capitalisme l'ont emporté sur la démocratie populaire et le communisme. Or, un tel schéma postule qu'il faille mettre hors d'état de nuire tous ceux, qui partout qu'ils soient, ne comprendraient pas que la guerre des idéologies de la première génération a pris fin (\*) et que la bipolarité est devenue un vain mot.

Ainsi, la violence devient évidente car un tel exercice exige soit la purification des régimes « douteux » (en Yougoslavie avec Milosevitch, les différentes pressions pour changer de pouvoir au Zimbabwe afin d'écartier le président Mugabe...), soit l'élimination physique des responsables politiques (cas du Président L.D. Kabila, voulant faire organiser le pouvoir sur base de l'idéologie "surannée" de nationalisme, cas des Talibans en Afghanistan...). Cette entreprise de rééquilibrage se réalise avec le concours déterminant des sociétés multinationales.

Bref, l'équilibre politique et idéologique veut qu'il n'existe plus sur la planète, selon l'expression chère à Georges Bush, d' "Etats voyous" et ceux qui en sont les animateurs principaux. Or cela ne peut se réaliser politiquement et pratiquement sans que cela ne crée la violence.

<sup>1</sup> Z'AHIDI NGOMA, La résolution de la crise en RDC: Il est encore temps d'agir! Observations et propositions du regroupement de l'opposition congolaise à l'attention de la délégation du Conseil de Sécurité des Nations Unies à Kinshasa (17-20 mai 2001), Kinshasa, p. 3.

<sup>2</sup> Gresh, A., Israël, Palestine, vérités sur un conflit, Fayard, Paris, 2001.

\* Sur la guerre des idéologies, lire Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, New York, éd. Flammarion, 1994 et Samuel P. Huntington, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 1997.

En ce qui concerne les équilibres économiques, il s'agit de la répartition plus ou moins équilibrée de nouvelles zones économiques. Cette recherche d'équilibre se passe par des relations violentées entre les différentes entreprises multinationales et même les Etats. Pierre BARACYETSE décrit cette situation en ces termes : "L'effondrement de l'ex-URSS a laissé le champ libre et a livré toute la planète au capital international. La disparition du monde communiste a mis un terme à la bipolarité issue de la deuxième guerre mondiale, favorisant ainsi rapidement la montée en puissance des sociétés multinationales dont aucune force, désormais, ne peut contrarier l'expansion et les stratégies. Pour assurer leurs capitaux, ces financiers ont besoin d'une politique économique et financière taillée à leur mesure, c'est pourquoi les transnationales minières se disputent les morceaux les plus rentables dans l'une ou l'autre partie de l'Afrique Centrale et cela au gré des tendances politiques ou des "rébellions" qui leur sont associées et parfois même créées par elles"<sup>(1)</sup>.

Même la guerre contre les Talibans en Afghanistan n'est pas dépouillée d'enjeux économiques, la chasse aux terroristes restant valable. Dolay signale que les Américains tiennent toujours, en complicité avec le Pakistan et l'Arabie Saoudite, à contrôler et à assurer une liaison directe pour évacuer les hydrocarbures d'Asie centrale et de la Caspienne, où les compagnies américaines, parmi lesquelles Chevron, investissent massivement et renforcent par conséquent l'isolement de l'Iran, candidat attitré au tracé du gazoduc, grâce à sa proximité avec les lieux de production et aux infrastructures déjà en place<sup>(2)</sup>.

Encore qu'il sied de signaler le projet de gazoduc reliant le Turkménistan au Pakistan (Pont de Gwadar), via l'Afghanistan de l'Ouest. Le maître d'oeuvre de ce projet est la compagnie pétrolière américaine Unocal, alliée à la firme saoudienne Delta Oil, qui ont évincé la société argentine Bidas auprès du président Turkménistan au coût de 2 milliards de dollars pour le gazoduc et doublé d'un oléoduc<sup>(3)</sup>.

Quant aux équilibres stratégiques, on le sait, les régions n'ont plus la même valeur qu'à l'époque de la guerre froide. Elles ont connu soit une surévaluation, soit encore une dévaluation géostratégique.

On peut aussi expliquer cette conquête de nouvelles zones d'influence dans les pays des grands lacs par la tendance américaine ou anglo-saxonne à contrôler tous ces pays. On peut évoquer, entre autres, l'argument de l'imposition de l'anglais au Rwanda dans les programmes d'études et aussi la désignation en anglais des billets de banque en RDC (avec la réforme monétaire de 1998) alors que l'anglais n'y est pas une langue officielle.

En tout état de cause, les équilibres stratégiques sont aujourd'hui beaucoup plus liés aux enjeux économiques qu'à ceux idéologiques en décadence.

---

<sup>1</sup> BARACYETSE, P., L'enjeu géopolitique des transnationales minières du Congo, Buzet (Belgique), 1999, p. 9.

<sup>2</sup> DOLAY, N, "Grandes manoeuvres dans le Caucase", in *Le monde diplomatique*, juillet 1995.

<sup>3</sup> ROY, C., L'Afghanistan à l'heure des talibans", in *Le monde diplomatique géopolitique du chaos*, février 1997, p. 39.

## II. LES ACTEURS DE LA VIOLENCE

Si hier, la violence était essentiellement l'apanage des acteurs étatiques, il apparaît clairement que la violence est aujourd'hui et en grande partie produite par les acteurs non-étatiques; si bien que les Etats ne restent que comme des supports physiques et moraux de leurs actions.

Ces acteurs sont essentiellement les sociétés multinationales, les organisations non gouvernementales, les terroristes ou les autres groupes d'intérêts divers.

### 1. *Les sociétés multinationales*

La capacité financière des sociétés multinationales n'est plus à démontrer pour déceler leur force d'action. L'encyclopédie du monde actuel la décrit en ces termes : "Si l'on prend pour référence le chiffre d'affaires, on constate par exemple que la valeur des biens et des services fournis par Exxon, la Compagnie pétrolière la plus puissante, dépasse notablement celle que produit la Suède, que le premier constructeur automobile, General Motors, a un poids économique comparable à celui des Pays-Bas, que le groupe Nippon Steel et le groupe Américain U.S. Steel fabriquent chacun plus d'acier que la France<sup>(1)</sup>.

L'indication importante à ce niveau réside au niveau de la démarche des multinationales dans la violence dont elles usent. En effet, la violence de la première génération s'expliquait par leur ingérence dans la politique des Etats, en remettant en cause les pouvoirs en place, au besoin par la force (coups d'Etat, assassinats...).

Mais la violence de la deuxième génération semble être une évolution liée à l'ampleur du phénomène de mondialisation. A ce niveau, les multinationales, dans leur projet de recherche des marchés, planifient la violence pour atteindre leurs objectifs. Ainsi, cette planification accompagne leurs capitaux dès leur départ des maisons-mères. Le conflit du Congo-Brazzaville peut s'expliquer dans cette logique. Car, la France avec principalement Elf, a vu d'un mauvais oeil la tendance d'ouverture du Président Lissouba aux multinationales pétrolières américaines.

### 2. *Les terroristes*

Les terroristes, pour ne pas dire le terrorisme international semblent être un phénomène dont l'ampleur dépasse tout entendement, même si leur importance reste conjoncturelle.

Il est vrai que pendant la guerre froide, il y avait des pays nommément désignés comme producteurs et exportateurs du terrorisme<sup>(2)</sup>.

Mais aujourd'hui, le phénomène révèle que sa manifestation n'est plus nécessairement liée à la religion, à la culture, moins encore à une race ou à une idéologie. Il est devenu de plus en plus un instrument insaisissable de la guerre, surtout à l'heure des conflits asymétriques. L'essentiel étant pour ces acteurs de créer une psychose auprès du public, de déstabiliser les esprits et d'influencer les pouvoirs devant les réactions de l'opinion publique.

### 3. *Les groupes d'intérêts divers*

Cette catégorie, sans créer nécessairement, à quelques exceptions près, des violences physiques, crée, une violence sociale dans les sociétés. Car ses activités (la drogue, la mafia, la vente d'arme, ...) ont une incidence négative dans les économies des Etats dans la mesure où la masse monétaire sous leur contrôle échappe aux pouvoirs publics. Michel Chossudovsky décrit cette situation clairement: "... L'ère de la mondialisation des marchés, le rôle du crime organisé dans la marche de l'économie reste méconnu... L'ouverture des marchés, le déclin de

<sup>1</sup> Encyclopédie du monde actuel (EDMA), *Les sociétés multinationales*, Paris, Bodard et Taupin, 1975, pp 9-10.

<sup>2</sup> Lararezs, P., *Faire face au désordre mondial*, éd. Horvath, Roanne, Demamanielis Lys, France, 1993, p. 127.

L'État-providence, les privatisations, la déréglementation de la finance et du commerce international, etc., tendent à favoriser la croissance des activités illicites ainsi que l'internationalisation d'une économie criminelle concurrente... Selon l'organisation des Nations Unies (ONU), les revenus mondiaux annuels des organisations criminelles transnationales (O.C.T.) sont de l'ordre de 1000 milliards de dollars..." (1).

L'on comprendra aisément que ces acteurs, non seulement deviennent incontrôlables et dangereux, mais aussi dissimulent les individus capables de blanchir leurs capitaux jusqu'à les rendre utiles pour des actes de violence.

Il suffit ici de se référer aux ramifications des comptes et des capitaux de Oussama Ben Laden, pour ne plus commenter davantage. De l'Afghanistan, il décidait facilement des virements bancaires à travers le monde!

### III. LIBRE CIRCULATION DE LA VIOLENCE : PRINCIPES ET CARACTERISTIQUES

Les fondements et les acteurs déterminés, il devient clair que la circulation de la violence semble obéir aux principes qui régissent la mondialisation, principalement celui de la libre circulation des marchandises, biens, services publics... De telle sorte que la violence qui est, dans nos explications, dans le phénomène de mondialisation et non en dehors d'elle, circule aussi librement. Reste à dire que la libre circulation de la violence a quelques corollaires, dont principalement la désacralisation des sanctuaires. Les événements du 11 septembre aux USA suffisent pour ne plus commenter. Ainsi, aucun espace politiquement organisé ne peut avoir le risque 0 (zéro) de la violence. La mondialisation ayant mis en place un - « huis-clos sartrien » - par la volonté ou non des Etats, - ceux-ci vivent désormais dans un même espace caractérisé entre autres par la violence appelé "Village planétaire".

Il sied de signaler ici que cette violence peut être symbolique résultant des comportements que créent les mass médias désormais sans frontières. Ainsi, la violence s'internationalise.

De la même façon que le phénomène de mondialisation intègre la violence dans le principe de libre circulation, elle la spécifie en la caractérisant. La violence devient :

a) Diffuse : on ne peut pas, en tant que partie ou conséquence logique de la mondialisation, localiser la violence. On ne la localise que quand elle est déjà manifestée. D'où l'idée de la création d'un Observatoire International de la violence. En ce qui concerne par exemple le terrorisme, Marwan Bishara précise que : "Même s'il dispose bien d'une base géographique, il est impossible de le fichier de manière catégorique, voire simplement de le dénombrer. Il n'a pas d'adresse permanente, et son réseau est dispersé. Le monde est son adresse et son champ d'opération" (2).

Ceci montre à suffisance que la violence, procédant d'un nouveau phénomène, est éparpillé, à têtes multiples.

b) Profane : elle n'est plus l'apanage d'une seule catégorie de sociétés par rapport à leur religion, leur culture ou leur idéologie. Ainsi, elle se réalise partout et par tous sous une forme ou une autre.

C'est à ce niveau qu'il faut signaler que le projet américain de "bouclier antimissiles" n'a pas un fondement stratégique rationnel quand on sait bien que son ennemi aujourd'hui n'est pas la Russie, moins encore ses alliés d'hier. Cela ne peut se justifier que par rapport

<sup>1</sup> CHOSSUDOVSK, M., « La Corruption mondialisée », in *Le Monde Diplomatique, géopolitique du chaos*, février 1997, p. 19.

<sup>2</sup> BISHARA MARWAN, « L'ère des conflits asymétriques », in *Le Monde Diplomatique*, n° 571, 48<sup>ème</sup> année, octobre 2001, p. 20.

à la prudence, au paradigme romain "si vis pacem, para bellum" qui n'est jamais tombé caduc.

Mais la guerre de demain, pense Pascal Boniface<sup>(1)</sup>, sera insaisissable et complexe. Et nous d'ajouter qu'elle sera très ramifiée.

## Conclusion

Il était substantiellement question d'étudier le lien existant entre le phénomène de mondialisation et la violence internationale. De telle sorte qu'il serait aisé de démontrer qu'en tant que conséquence, ou partie intrinsèque de ce phénomène, la violence circule librement et ce, face à l'impuissance des Etats qui étaient jusque là les garants de l'ordre politique, économique et moral.

Les Etats doivent aujourd'hui intégrer le fait évident que l'heure de la bipolarité, en tant que paradigme jusqu'il y a peu protégé, justifié et rationalisé, est dépassé. Et que la mondialisation est le nouveau paradigme à rationaliser car elle n'est pas une fatalité. Elle est au contraire pour les hommes et non pour les marchandises ou services. Elle doit être maîtrisée par les Etats en se l'appropriant car ils ont le pouvoir régulateur. Elle doit être prise en charge.

En tant que telle, elle exige une attention cohérente. La communauté internationale doit prendre des dispositions utiles pour humaniser le phénomène et ne pas le laisser développer des risques de remise en cause des valeurs centrales de liberté.

Cela passe par le renforcement de la coopération interrétatique pour ne pas créer une catégorie de victimes. Il faut aussi mettre en place des mécanismes institutionnels pour intégrer toutes les sociétés dans la nouvelle dynamique, sans écraser ou faire disparaître une catégorie d'Etats. On peut ici penser aussi à la création d'un Observatoire International de la violence. Il aurait pour mission principale de déceler les souches et les vraies causes de la violence et non gérer ses conséquences.

Il serait plus dangereux et peut-être irréaliste de considérer comme ennemi les islamistes radicaux, les nostalgiques du communisme... Il faut plutôt créer l'espoir dans le nouveau paradigme en considérant le pluralisme de cultures, de religions, de races, d'idées, comme une valeur plurielle à enrichir et à adapter à des situations particulières de chaque société.

Une épreuve mais aussi un défi pour la communauté internationale.

---

<sup>1</sup> Propos de Pascal Boniface Lors de son intervention sur la R.F.I. le 31/12/2001.